

Certificat d'aptitude professionnelle – Maritime

E 50 Réglementation des activités maritimes & développement durable

Durée : 1 heure

Est autorisé l'usage d'une calculatrice de poche y compris une calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique à condition que son fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela le(la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il doit la (ou les) mentionner explicitement.

La copie rendue ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom signature, origine, etc. Si le travail demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, il convient de s'abstenir de signer ou d'identifier le document.

REGLEMENTATION DES ACTIVITES MARITIMES
(valeur = 15)

1^{re} QUESTION (valeur = 6)

1 (valeur = 2)

Indiquer les 2 missions du Service de Santé des Gens de mer.

2 (valeur = 4)

2.1 (valeur = 1)

Citer l'organisme chargé de la protection sociale des marins.

2.2 (valeur = 2)

Citer 4 de ses domaines d'intervention.

2.3 (valeur = 1)

Indiquer qui est affilié à cet organisme.

2^e QUESTION (valeur = 5)

Citer 5 conditions d'accès au métier de marin.

3^e QUESTION (valeur = 4)

1 (valeur = 2)

Énoncer 4 mentions obligatoires figurant dans un contrat d'engagement.

2 (valeur = 2)

Énumérer 2 types de rémunération.

Tourner la page

Page 2 sur 3

DEVELOPPEMENT DURABLE

(valeur = 5)

4^e QUESTION (valeur = 2)

Citer 4 types de ports maritimes.

5^e QUESTION (valeur = 3)

1 (valeur =)

Développer le sigle « Marpol ».

2 (valeur = 1)

Préciser le rôle de la convention Marpol.

3 (valeur = 1)

Donner le nom de l'organisme à l'origine de cette convention.